



Objet : pétition nationale unitaire.

Chères Camarades,

Chers Camarades,

Vous trouverez ci-joint une pétition nationale unitaire. Celle-ci est très importante.

En effet, comme vous le savez, la préparation de la journée de grève et de manifestations sur les trois versants de la Fonction publique du 22 mars prochain bat son plein.

Nous insistons à nouveau auprès de vous sur l'absolue nécessité que cette journée soit du plus haut niveau possible, au-delà de la mobilisation du 10 octobre 2017.

A l'évidence, la réussite du 22 mars conditionnera les suites du mouvement, des formes de reconduction qu'il pourrait prendre et, par la même, des avancées revendicatives indispensables qu'il nous faut obtenir.

Or, même si les coups portés sont violents et le mécontentement important, même si l'arc unitaire des OS appelantes est large et si les convergences sont à l'ordre du jour, rien n'est gagné et, surtout, rien n'est automatique.

Nous devons donc redoubler d'efforts dans la période.

Cette pétition peut se révéler un excellent outil, parmi d'autres, pour assurer le succès du 22 mars.

Certes, dans les tous prochains jours, une version électronique sera disponible et donc signable à partir d'ordinateurs.

Mais, l'heure ne saurait être à se contenter de démarches individuelles concrétisées par un clic produit dans son bureau.

Il nous faut aller à la rencontre des agents pour gagner leur conviction.

Cette pétition doit en conséquence être présentée massivement et collectivement aux collègues sur leurs lieux de travail.

Rien ne peut remplacer le contact avec les salariés.

Même si elle pourra continuer à circuler et à recueillir des signatures, une première remise pourrait être envisagée à l'occasion du 22 mars. Évidemment, il faut pour cela atteindre un niveau suffisant (100 000 étant le strict minimum).

Merci donc de vous emparer pleinement de cette pétition.

Bien fraternellement.

Baptiste TALBOT
Secrétaire Général
Fédération des Services
Publics



Mireille STIVALA
Secrétaire Générale
Fédération de la Santé et de
l'Action Sociale



Jean-Marc CANON
Secrétaire Général
Union Fédérale des Syndicats
de l'État



- Prévoir de faire remonter de manière centralisée les pétitions à chacune de nos trois organisations selon le versant où elles ont été recueillies.